

Solidarité Saint François

Bulletin de don

Comme annoncé dans le bulletin à « l'Unissons » d'octobre, nous lançons un nouvel appel pour soutenir la famille Salukvadze en 2022

Nous avons besoin de vous pour financer le projet paroissial du comité Solidarité Saint François , Merci d'avance

Je donne euros par mois par prélèvement (1) pendant :

2 ans

1 an

Je donne euros par mois par virement (2) pendant :

2 ans

1 an

Je fais un don par chèque à l'ordre de « Association Solidarité Saint Martin » et j'inscris au dos « comité SSF » (3)

• **Mes coordonnées**

Prénom, nom _____

Adresse _____

Téléphone fixe _____ Portable _____

E-mail _____

(Écrivez votre e-mail en majuscule pour plus de lisibilité)

Date _____

Signature _____

NB :Les dons donneront lieu à l'établissement d'un reçu fiscal de l'association Solidarité Saint Martin. La réduction fiscale est à hauteur de 75% du montant du don, dans la limite de 1000 € pour 2021 puis à hauteur de 66% au-delà et ce dans la limite de 20% du revenu imposable

(1) Formulaire de prélèvement en pièce jointe

(2) RIB en pièce jointe. Préciser dans le libellé du virement « comité SSF »)

(3) Envoyer à JF Mathieu 182 allée des Millepertuis 38330 Montbonnot ou déposer à la maison paroissiale

Vous pouvez déposer votre coupon de retour à la Maison Paroissiale dans une enveloppe (Solidarité St François)

Merci d'avance pour votre engagement.